
N° 1998-3498 - déplacements et voirie + finances et programmation - Lyon 8° - Acquisition d'une bande de terrain située 43, 45, rue Saint Romain et 45, rue Saint Maurice en vue de l'élargissement desdites rues et appartenant à la SCI L'Albatros - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision plaine des Alpes -

Le Conseil,

Vu le rapport du 1er décembre 1998, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Je vous sou mets le dossier concernant l'acquisition, par la Communauté urbaine, d'une bande de terrain située 43, 45, rue Saint Romain et 45, rue Saint Maurice à Lyon 8° et appartenant à la SCI L'Albatros.

Il s'agit d'une parcelle, à détacher de celles cadastrées sous les n° 24, 25, 26, 27, 28 et 29 de la section BN, d'une superficie d'environ 530 mètres carrés et nécessaire à l'élargissement des rues Saint Romain et Saint Maurice.

L'acquisition interviendrait à titre gratuit pour une superficie de 260 mètres carrés conformément aux prescriptions des permis de construire n° 69-388-90-856, 69-388-93-033 et 69-388-93-681 et au prix de 500 F le mètre carré pour le surplus, soit environ 270 mètres carrés, conformément à l'estimation des services fiscaux ;

B - Propose de délibérer comme suit ;

Vu ledit compromis de vente ;

Vu les permis de construire n° 69-388-90-856, 69-388-93-033 et 69-388-93-681 ;

Oùï l'avis de ses commissions déplacements et voirie et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le président à signer le compromis de vente établi à cet effet ainsi que l'acte authentique à intervenir.

2° - La dépense correspondant à cette acquisition, d'un montant de 135 000 F environ, sera imputée sur les crédits ouverts au budget de la Communauté urbaine - exercice 1999 - compte 211 200 - fonction 064 - opération 0034.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,